



Angé, vendredi 14 janvier 2011

Communiqué de presse

Internet haut débit Inauguration du NRA-ZO d'Angé

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, inaugure vendredi 14 janvier 2011 le site d'Angé dans le cadre du déploiement du dispositif appelé nœuds de raccordement des abonnés en zone d'ombre (NRA-ZO) qui permet aux habitants d'Angé d'accéder à l'Internet haut débit.

« Mettre en place l'Internet haut débit sur tout le territoire départemental et favoriser le développement du très haut débit, c'est répondre à un enjeu fort d'aménagement du territoire, à la fois en termes de services aux Loir-et-Chériens de toutes générations et d'accroissement de la compétitivité des entreprises. »

Maurice Leroy, président du conseil général

Objectif : 100 % d'Internet haut débit en Loir-et-Cher.

Depuis que le conseil général de Loir-et-Cher a signé, en 2004, la convention « Département innovant » avec France Télécom, l'Internet haut débit gagne la totalité du territoire départemental. Mais la limite technologique de l'ADSL laissait encore une partie de la population privée de l'accès à cette technologie devenue essentielle dans la vie de tous les jours. C'est pourquoi le conseil général a décidé de compléter le maillage du département et de déployer des nœuds de raccordement d'abonnés en zone d'ombre (NRA-ZO) dans les communes particulièrement isolées. Une première phase de déploiement de 15 NRA-ZO réalisée en 2009 a concerné 1 054 foyers, désormais desservis par l'ADSL dans les communes de : Boursay, le Plessis-Dorin, Saint-Martin-des-Bois/Les Hayes, La Chapelle-Enchérie, Fontaine-les-Coteaux, Prénouvellon, Binas, Beauvilliers/Lignièrès, Châteaueuvieux, Mareuil-sur-Cher, Bauzy, Maves, Orçay, Saint-Lubin-en-Vergonnois et Noyers-sur-Cher.

Des réponses pour tous.

La deuxième phase de déploiement voit 8 sites supplémentaires équipés. La couverture en internet haut débit du département frôlera ainsi les 100 %. Cette phase, commencée en 2010 s'achèvera au 1^{er} trimestre 2011. 5 sites sont déjà ouverts à Lunay, Fontaines-en-Sologne, Saint-Laurent-des-Bois et Champigny-en-Beauce. Les travaux de la phase 1 et 2, d'un coût de 1,3 millions d'euros ont obtenus le soutien financier de l'Europe et de l'État au titre du contrat de projet État-Région.

Contact presse :

Guillaume Néron Bancel : **06 58 51 41 78** – guillaume.neron-bancel@cg41.fr

Florence Ducasse : **02 54 58 41 11** – florence.ducasse@cg41.fr

Un vrai progrès pour Angé

Avec la mise en service du NRA-ZO, les 375 lignes que compte la commune d'Angé qui étaient inéligibles ou éligibles à l'Internet de 512 Kbps, accèdent désormais à l'Internet haut débit voire très haut débit. 203 d'entre elles peuvent même bénéficier de l'ADSL très haut débit avec 20 mégas.

Pour ceux dont les lignes téléphoniques demeurent non éligibles à l'Internet haut débit, une solution satellitaire est envisageable. C'est pourquoi, le conseil général a mis en place une aide de 400 euros TTC maximum destinée aux particuliers et aux entreprises pour l'équipement satellite. 230 foyers ont, à ce jour, opté pour cette offre qui apporte ainsi une réponse adaptée au besoin des foyers isolés. C'est la cas de 13 foyers dans le canton de Montrichard dont 5 à Faverolles-sur-Cher, 6 à Ponlevoy et 2 à Saint-Georges-sur-Cher.

Pour les personnes qui se trouvent dans cette situation, le conseil général met en place un numéro de renseignement : **tél : 02 54 58 47 30**

Le développement des usages et du très haut débit.

La volonté de l'Exécutif départemental sous l'impulsion de Maurice Leroy et de Patrice Martin-Lalande, est non seulement de garantir une offre Internet haut débit sur l'ensemble du territoire du Loir-et-Cher, que l'on se trouve en ville ou en milieu rural, dans un habitat isolé, mais aussi de favoriser le développement des usages et l'émergence de nouveaux services aux publics.

À court terme, c'est par exemple l'objectif de doter les collégiens du Loir-et-Cher d'un cartable électronique qui sera mis en œuvre, complétant ainsi les expérimentations de balado-diffusion ou de tableaux blancs interactifs dont sont dotés, au fur et à mesure, les collèges du département.

C'est donc **une véritable politique d'aménagement numérique du territoire** qui est poursuivie et qui se voit renforcée aujourd'hui par la réalisation d'un schéma d'aménagement numérique.

Ce schéma départemental d'aménagement numérique, d'un coût total de **83 720 euros**, a pour objectif principal de contribuer au **maillage territorial en Internet très haut débit (THD)**, fixe ou mobile, y compris satellitaire, au service de la compétitivité des entreprises et de nos zones de développement économique notamment.

Contact presse :

Guillaume Néron Bancel : **06 58 51 41 78** – guillaume.neron-bancel@cg41.fr

Florence Ducasse : **02 54 58 41 11** – florence.ducasse@cg41.fr